

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre du projet de développement décidé par l'assemblée générale d'octobre 2024. Ainsi, un poste de chargé.e de développement a été créé avec un recrutement à fin août nous permettant de développer à l'avenir des financements. L'autre évènement important est la baisse du nombre de licences prises par les pratiquant.es pour la 1ère fois depuis la pandémie de Covid19. Enfin, la FFEC a subi – comme une grande partie du secteur culturel – les conséquences de la rigueur budgétaire voulue par le gouvernement : des baisses de subventions publiques.

Conformément aux orientations voulues par l'Assemblée Générale, la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC) a poursuivi la mise en œuvre du projet fédéral avec des actions destinées à dynamiser le réseau et ses forces vives (module de formation « PPGC », Certificat complémentaire Cirque avec la branche ECLAT, Rencontres Inter FREC, TEC, etc.) Cette année a également été marquée par une belle édition des Rencontres Nationales qui a encore permis d'accueillir une école de cirque d'outremer (Guyane française). Les charges de la fédération évoluent aussi avec les changements de modes de vie : déplacements faisant place au réunions en visioconférence, place du numérique. Les produits, dont les licences, ont baissé – soulignant une fragilité des écoles de cirque.

Le compte de résultat 2025

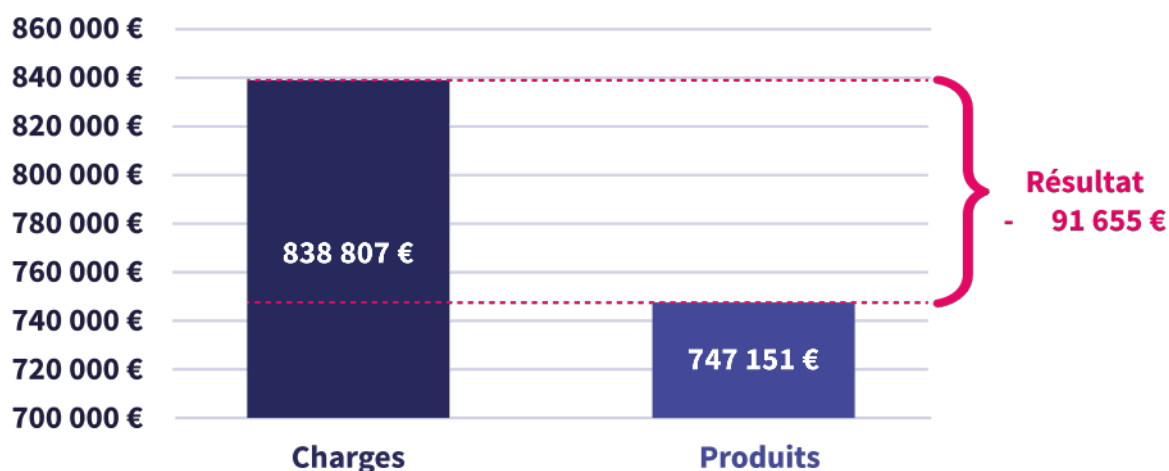
Il s'établit à hauteur de :

- 838 807 € en charges
- 747 151 € en produits

Et permet de constater **un résultat déficitaire d'un montant de 91 655 €.**

Pour mémoire le résultat 2024 était déficitaire de - 10 046 €.

RÉSULTAT 2025



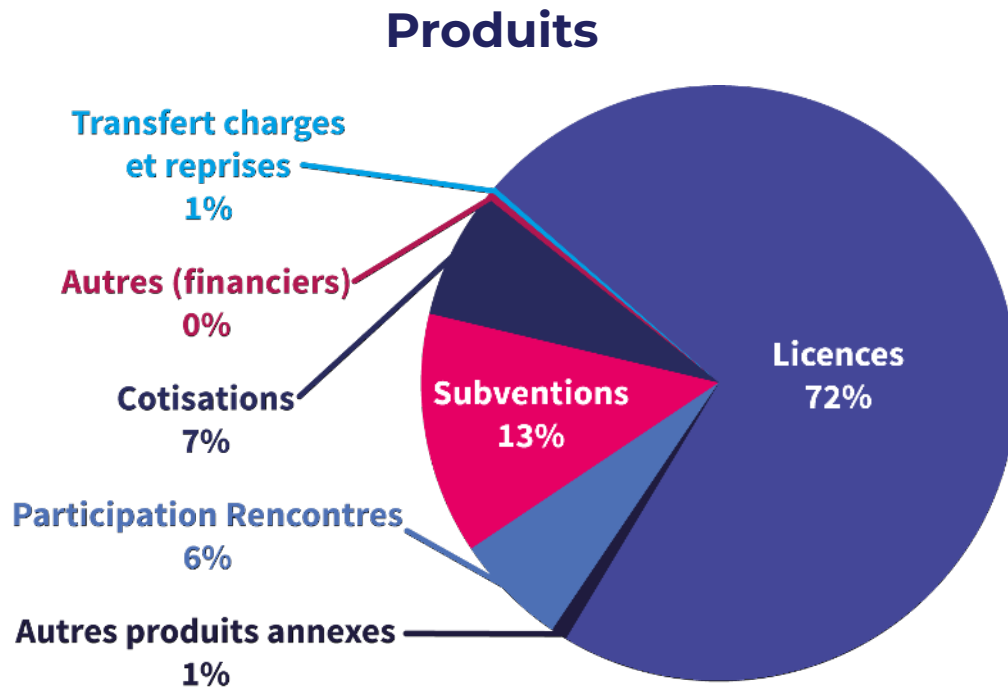
Le compte d'exploitation 2025 s'établit à hauteur de :

- 838 747 € en dépenses ;
- 745 168 € en recettes.

COMMENTAIRES SUR LES VARIATIONS ENTRE 2024 ET 2025

EN PRODUITS : une diminution des recettes de 40 428 €

Cette baisse est liée à plusieurs facteurs : la baisse du nombre licences prises (- 1093 licences Chapiteau) ; la baisse des subventions (- 11% pour la Culture ; - 57% pour la Jeunesse et Vie associative) malgré une subvention exceptionnelle pour l'Outremer ; et à la baisse des rendements du livret d'épargne (baisse des taux).

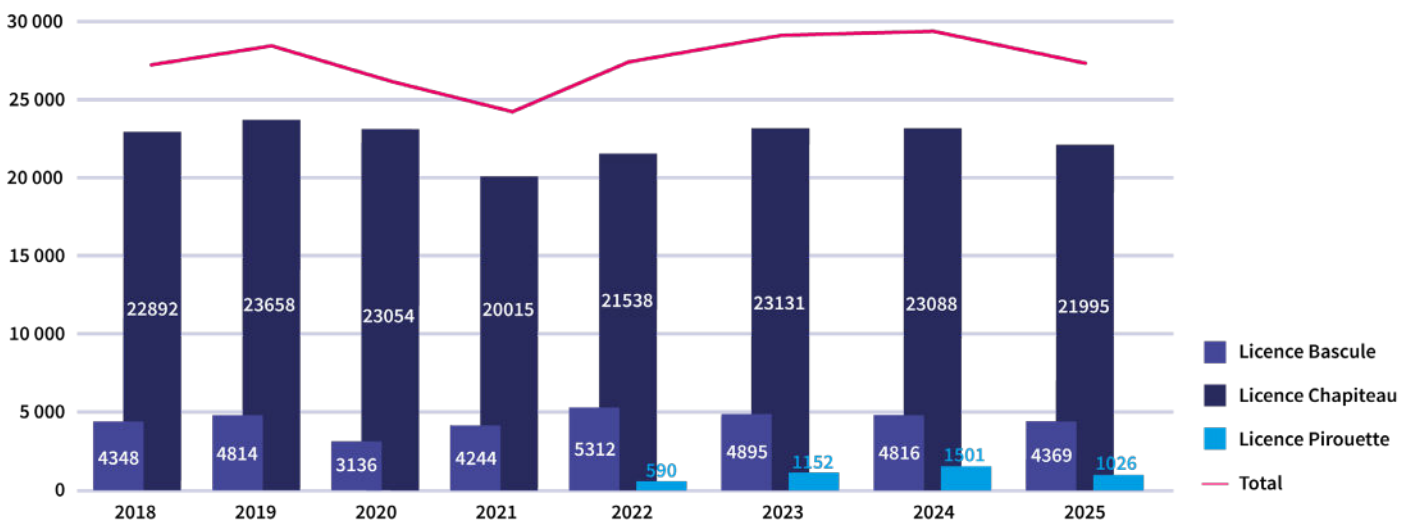


PRINCIPAUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Ventes

Le nombre de licences a significativement baissé en 2025. Ceci est dû au départ de certaines écoles de cirque du réseau non compensé par les nouvelles (qui ne paient pas de licences la 1ère année). L'analyse du phénomène est à observer dans la durée pour voir si cela se prolonge ou si c'est corrélé aux baisses de financements publics.

Évolution des licences

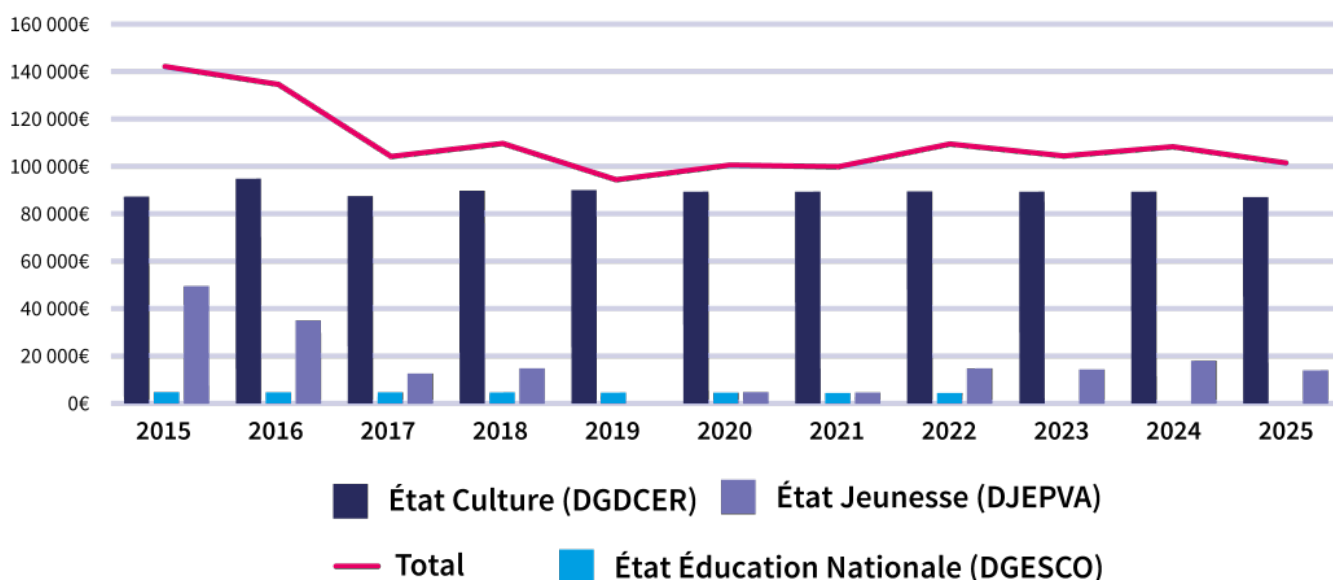


Rappel : depuis 2015, augmentation annuelle du tarif de la licence + 1.5% soit +0.30 €/an pour la licence Chapiteau et +0.10 €/an pour la licence Bascule.

Subventions d'exploitation

Les subventions de fonctionnement ont baissé de 11 000 € en 2025. La CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) a baissé – pour la 1ère fois depuis 7 ans – de 11% soit 10 000 €. La subvention de la DJEPVA – Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative – a elle baissé de 57% soit 8 500 €. Les recherches de subvention nouvelles (FDVA, FEAC ; + 6 500 €) ne compensent pas ces baisses cumulées.

Évolution des subventions nationales



Cotisations

Elles sont à niveau constant confirmant l'équilibre entre les départs et les arrivées d'écoles adhérentes.

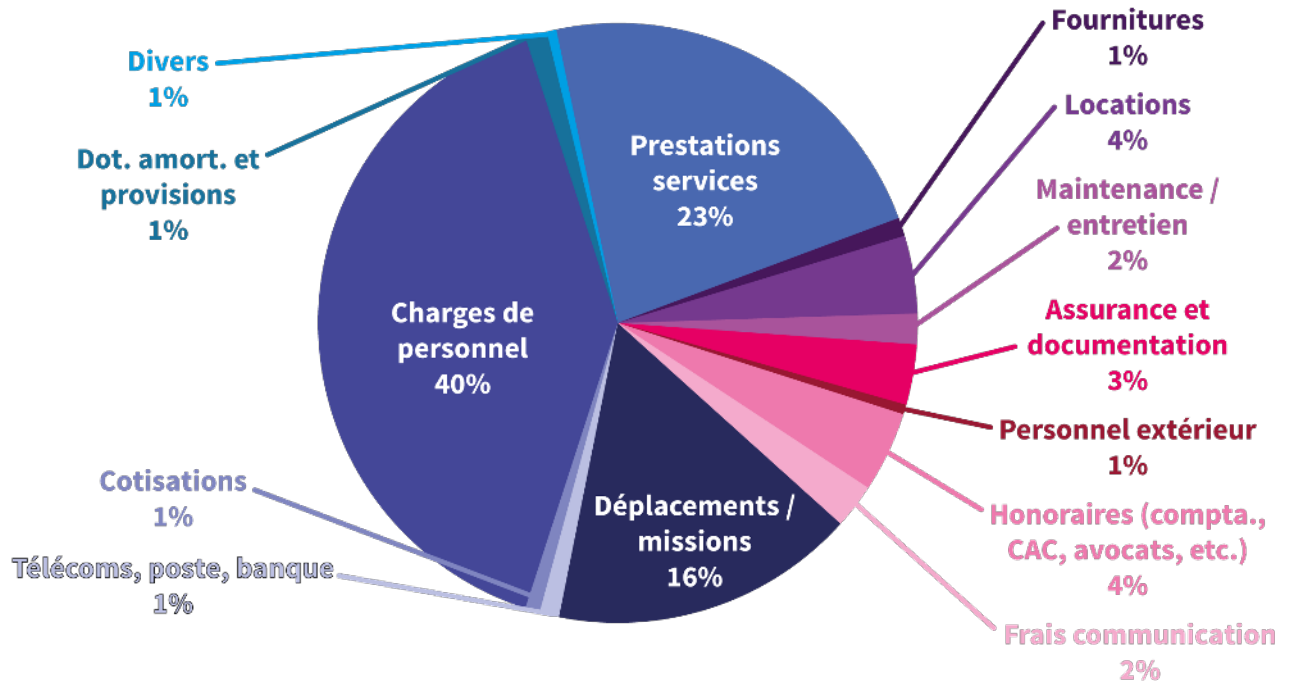
Reprises et transferts

Ce poste a diminué notamment du fait de la baisse des financements OPCO (report de la formation « Management »). Le montant des autres transferts est conforme aux années précédentes d'exercice.

EN DÉPENSES : une augmentation des charges globales de 41 182 €

Cette hausse est due à plusieurs raisons : prestations de service pour les projets mis en œuvre (PPGC, TEC, TIAC), honoraires et provisions diverses. Les rémunérations sont en baisse. Les autres charges ont augmenté de manière proportionnelle à l'activité de la fédération.

Charges



PRINCIPALES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Achats, services et prestations

Ces postes sont en hausse selon le plan de développement décidé par la fédération. Ils reflètent les charges liées aux projets fédéraux mis en œuvre en 2025 : module PPGC, Rencontres Inter-FREC, TEC (Temps d'Echanges Collectifs), projets structurants, etc. Les honoraires juridiques tiennent compte des accompagnements spécifiques de l'année.

Rémunérations et intérim

Ces charges sont en baisse du fait du départ de la chargée de mission Accompagnement (remplacée en 2026).

Dotations et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions pour risques et charges ont diminué par rapport à 2024. Elles sont revenues au niveau de 2023 après les dotations exceptionnelles de 2024 (liquidation Icoop, licences impayées).

Le Bilan au 31/12/2025

Le bilan au 31/12/2025 s'équilibre à 981 183 €.

COMMENTAIRE DU BILAN

À L'ACTIF

Au niveau des immobilisations :

- La comptabilisation des nouveaux tapis achetés pour les Rencontres Nationales ;

Au niveau des créances :

- Une stabilisation des « créances usagers et comptes rattachés » révélant une ré-adhésion globalement identique à 2024 ;
- Une augmentation des « autres créances » du fait de l'intégration de la subvention pluriannuelle du ministère de la Culture (DGDCER) ;
- Des disponibilités de trésorerie à hauteur de 640 817 € en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

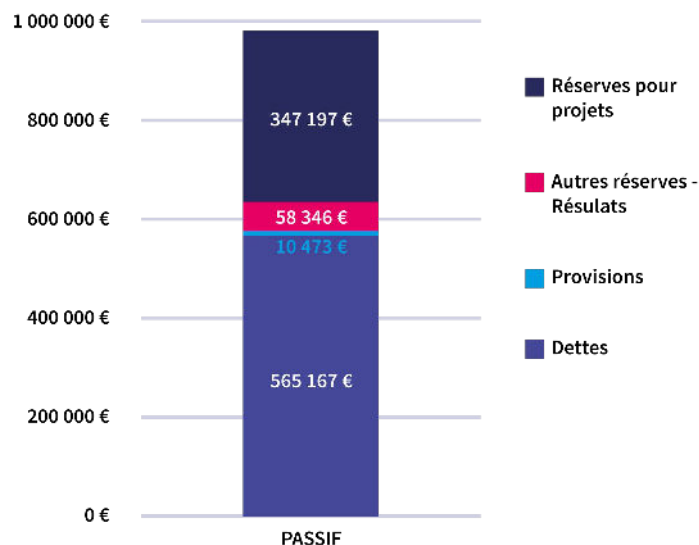
Au niveau des charges constatées d'avance :

- Une hausse des charges constatées d'avance par rapport à l'exercice précédent (cotisations et abonnements).

Les disponibilités de fin d'année se révèlent cohérentes avec les rythmes de fonctionnement de la Fédération et témoignent d'une situation saine et tout à fait normale.

AU PASSIF

À fin 2025 nos fonds associatifs et réserves sont à hauteur de 405 543 €, les provisions liées aux départs en retraite à hauteur de 10 473 € et les dettes à hauteur de 565 167 € (constituées à 73% de produits constatés d'avance - licences 2026) qui se ventilent de la manière suivante :



Proposition d'affectation du résultat

Aux réserves pour projets associatifs